

nous requièrent vouloir nous transporter dans l'étendue de ladite paroisse pour en dresser notre procès verbal, a quoy annuant nous nous sommes transportés dans ladite paroisse, où étant assisté de M^e Pierre-François GEYDAN, docteur en théologie, curé de Bans et Givors, M^e Charles Louis BAVET, notaire royal et procureur fiscal de la baronnie dudit lieu, S^rs Etienne BENOIT, Pierre JOANNON, Antoine PEILLON, François REVERDY, Jean LAURENÇON, Pierre BONY, Louis GRAIVE, Jean MUSSIEU, François FAY, Floris DREVON, François DAGALLIER, Jean François BONY, Louis BŒUF, Nicolas BONY, principaux habitants de ladite paroisse, et de S^rs Nicolas ROLAND, marchand, et Jean FOURNET, habitans du lieu de... nous aurions monté dans le territoire de *La Pacallière, Farabeau, les Brocandières, Lequinard, le Drevet*, le grand et petit *Gras* et *Colteyon* qui composent plus des deux tiers des vignobles de ladite paroisse où nous avons effectivement reconnu avec lesdits Roland et Fournet que la gresle leur a enlevé les deux tiers d'une modique récolte qu'ils pouvaient espérer, et dans le territoire du Drevet qu'il a généralement tout enlevé, avons aussy reconnu que dans le territoire de Colteyon et petit Gras, les eaux ont non seulement enlevé la terre des vignes, mais encore fait des ravines jusqu'à trois pieds d'hauteur, ayant entraîné des seypes, et celles qui se sont trouvées au fond de cette colline, couvertes de cette terre. De là nous nous sommes transporté, en présence des susnommés, audit lieu de Givors où nous aurions remarqué que les ruisseaux de *Frède-Feuille, Charillon et Merdari* étaient généralement remplis de marreins et de pierres qui avaient été conduites par les eaux et que les ruisseaux de Charillon et de Merdari, quoique éloignés d'une certaine distance étaient joints dans l'enclos dudit Givors où partie des rues sont encore pleines, ainsi que les caves, cuviers et selliers, dont et du tout lesdits habitants ont requis acte qui leur a été octroyé par moy notaire pour servir et valloir ce que de raison audit Givors les jour et an susdits en présence desdits Roland et Fournet témoins requis qui ont signé avec lesdits habitants et consuls qui l'ont seu faire non les autres pour ne savoir de ce enquis et sommés. BRACHET, consul, — DONGIN, consul, — GEYDAN, curé de Givors et Bans, — DREVET, consul, — PEILLON, — L. LAURENSON, — P. BONY, — Louis GRAIVE, — Jean MUSSIEU, — François FAY, — F. DREVET, — DAGALLIER, cadet, — H. BONY, — Louis BŒUF, — N. BONY, — ROLAND, — FOURNET.

LECOURT, notaire royal.

(Archives du château de Terrebasse).